Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/06/2022

Peugeot rappelle 508 II Voiture de tourisme



- Noms des modèles ou références concernés : **508 II Voiture de tourisme**
- Marque : **Peugeot**
- **GTIN 16/01/2018 - 29/01/2021**
- Informations complémentaires : **e2*2007/46*0628*00 - e2*2007/46*0628*11**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **L'alimentation électrique du chauffe-eau peut s'éteindre trop tôt lorsque le véhicule est arrêté. Le combustible peut donc rester dans le chauffage, produisant de la fumée et des fuites de carburant. De plus, les informations sur la pression atmosphérique envoyées par le BSI à l'unité de chauffage de l'eau sont incorrectes, de sorte que l'unité n'est pas en mesure de fonctionner. Le combustible non brûlé peut rester à l'intérieur de l'appareil peut produire de la fumée lors de l'activation suivante et le carburant peut potentiellement fuir, ce qui augmente le risque d'incendie.**
- Risques encourus par le consommateur : **Incendie**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre